

**COMMUNE DE SAINT-FLOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025**  
**DELIBERATION N°15/04/2025-85**

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Avril, à dix-neuf heures, le  
Présents : 19 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en  
Absents représentés : 6 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation  
Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.  
Votants : 25

**Étaient présents :**

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,  
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

MME Corinne AMAT par M. Frédéric DELCROS,  
M. Christian GRENIER par M. Jean-Pierre JOUVE,  
M. Nicolas FERNANDEZ par Eric BOULDOIRES,  
M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,  
M. Tarek EL MAROUANI par MME Marie PETITIMBERT,  
MME Martine GUIBERT par M. Marc POUGNET.

**Absents excusés :**

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **18 AVR. 2025**  
et que la convocation avait été faite et publiée le 2 Avril 2025.

Le présent extrait a été transmis le **17 AVR. 2025**  
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS  
EMPLOI COMPETENCES**

**RAPPORTEUR :** Madame Florie PAROU

En application des dispositions de l'article 22 de la loi N°94-1134 du 27 Décembre 1994, Le dispositif des contrats aidés transformé en parcours emploi compétences qui concerne notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par les services publics de l'emploi (Mission Locale, France Travail), avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Il est proposé de créer un emploi dans le cadre du parcours emploi compétences pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Après avoir délibéré,

**- CREE un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences pour l'année 2025 ;**

**- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention qui en découle avec l'Etat mais aussi le contrat de travail conclu avec la personne qui sera recrutée ;**

**- AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour procéder à ce recrutement.**

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,



Florie PAROU

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** jeudi 17 avril 2025 11:58  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 15-04-2025-85

## ***':. Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 15-04-2025-85, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250417-15-04-2025-85-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 15-04-2025-85

Objet : Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Date de décision : 17/04/2025

Date de transmission : 17/04/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique / 4.2. Personnel contractuel

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>